

CONTRIBUTIONS DES FAMILLES 2024 - 2025

Ecoles et Collège Jeanne d'arc

Moyen de paiement :	A Contribution des familles par mensualités de		C Demi-pension prix du repas	Repas occasionnel prix du repas	Etude du soir (Ecole et Collège)	Garderie (école)
	Prélèvement automatique	Autres modes de paiement	Prélèvement automatique	Par rechargement sur le porte monnaie EcoleDirecte		
Maternelle	71,00 €	75,00 €	5,60 €	6,20 €	Pour les éléments tarifaires liés à la garderie et aux études, merci de vous reporter au tableau figurant en annexe 	
Primaire	73,00 €	77,00 €	5,80 €	6,35 €		
Collège	94,00 €	99,00 €	6,35 €	6,95 €		

Ecoles et collège: Les élèves bénéficiant d'un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) peuvent apporter et consommer leurs repas à la cantine.
Un forfait de 3.60 € par repas sera facturé.

Lycées Saint Anselme

Moyen de paiement :	A Contribution des familles par mensualités de		B Internat filles (lycée) par mensualités de	C Prix du repas	Autres frais
	Prélèvement automatique	Autres modes de paiement	Prélèvement automatique	Par rechargement sur le porte monnaie EcoleDirecte	
Lycée Professionnel*	118,00 €	123,00 €	559 € incluant le forfait repas 219 € (petit déjeuner, déjeuner, goûter, dîner) et l'hébergement 340 € (donnant droit à l'ALS : Allocation de Logement Social) Du lundi midi au vendredi midi	Repas avec différentes formules proposées... Self/Cafétéria ou Snack Compte (Porte-monnaie EcoleDirecte) à créditer	* Filière BBE : Ajouter trousseau professionnel environ 600 € réparti sur les 3 années de la formation * DE CESF : Prévoir environ 70 €/an d'inscription à l'université et inscription à la Bibliothèque Universitaire
Lycée Général & Technologique	134,00 €	139,00 €			
BTS	145,00 €	150,00 €			
DE CESF*	195,00 €	200,00 €			

REGIME : A = Externe A+B = Interne fille A+C = Demi-pension

REDUCTION FAMILLES NOMBREUSES (pour les enfants scolarisés dans le Groupe scolaire JASA), sur la Contribution des familles "Colonne A" :

2 enfants scolarisés : - 15% 3 enfants scolarisés : - 30% 4 enfants scolarisés : - 50%

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES liées à l'enseignement :

Association de Parents d'Elèves et abonnement à Famille éducation (cotisation par famille) :	environ 25 €
Association sportive (UNSS, UGSEL) :	environ 20 €
Assurances des élèves :	environ 12 €
Carte ATOUTS Normandie (vivement conseillée pour le financement des livres, tenue pro pour le LP, réductions diverses ...) :	environ 10 €
Adhésion Association pour les lycéens ou étudiants	environ 10 €



Le montant de Contribution des familles "Colonne A" inclut la contribution de base + quelques activités pédagogiques obligatoires, (visites, spectacles, intervenants...) sur les horaires scolaires, (hors sorties ou séjours pédagogiques facultatifs).

Une annexe sera fournie avec les circulaires de rentrée indiquant les frais pédagogiques complémentaires à prévoir au cours de l'année (location de livres, sorties culturelles en lien avec le projet pédagogique, livres de lectures imposés en lien avec les programmes, matériels spécifiques, cahiers d'activités, + projets facultatifs, séjours ...)

Ecole et Collège Jeanne d'Arc
19 rue de la Charentonne 27300 Bernay
Tél. 02 32 43 14 64
secretariat.ja@jasab.fr

Lycée Général-Technologique et Professionnel Saint Anselme
11-13 rue Leprévost de Beaumont 27300 Bernay
Tél. 02 32 43 15 03
secretariat.lycee@jasab.fr

Service comptabilité du groupe scolaire : Tél. 02 32 43 76 68

Organisme gestionnaire : OGEC Jeanne D'Arc - Saint Anselme (association loi 1901),
siège social : 19 rue de la Charentonne 27300 BERNAY - Siret : 780 783 957 000 50

**GROUPE SCOLAIRE
JEANNE D'ARC - SAINT ANSELME
27300 BERNAY**



ANNEXE : BAREME PERISCOLAIRE 2024 - 2025

Forfait applicable de septembre à juin.

Forfait 1 jour / semaine	Forfait 2 jours / semaine	Forfait 3 jours / semaine	Forfait 4 jours / semaine
--------------------------	---------------------------	---------------------------	---------------------------

<u>Module 1</u>	Forfait périscolaire du Matin	PS au CM2	Garderie	Entre 7h00 et 8h30	8,25 € / mois	16,50 € / mois	24,75 € / mois	33 € / mois
-----------------	-------------------------------	-----------	----------	--------------------	---------------	----------------	----------------	-------------

<u>Module 2</u>	Forfait périscolaire du Soir	PS au CM2	Garderie	Entre 16h45 et 18h30		9,50 € / mois	19 € / mois	28,5 € / mois	38 € / mois
		CP au CM2	Etude surveillée + garderie	de 16h45 à 18 h	et entre 18h et 18h30				

<u>Module 3</u>	Forfait périscolaire Etude seule	CP au CM2	Etude surveillée	De 16h45 à 18h	7,5 € / mois	15 € / mois	22,5 € / mois	30 € / mois
		Collège						

TARIF OCCASIONNEL	Garderie ou étude surveillée	Entre 7h et 8h30 ou entre 16h45 et 18h	6 € / séance
--------------------------	------------------------------	--	--------------

Les enfants présents dans l'enceinte de l'établissement après 16h40 sont automatiquement accueillis en garderie ou étude qui sera facturée aux familles au tarif occasionnel

⚠ Tout dépassement horaire au-delà de 18h30 est facturé 12€ par jour et par enfant

*École et Collège Jeanne d'Arc
19 rue de la Charentonne 27300 Bernay
Tél. 02 32 43 14 64 – Fax. 02 32 43 76 66*

*Lycée Général-Technologique et Professionnel Saint Anselme
11-13 rue Leprévost de Beaumont 27300 Bernay
Tél. 02 32 43 15 03 – Fax. 02 32 45 21 06*

Service comptabilité du groupe scolaire : Tél. 02 32 43 76 68

*Organisme gestionnaire : OGEC Jeanne D'Arc - Saint Anselme (association loi 1901),
siège social : 19 rue de la Charentonne 27300 BERNAY - Siret : 780 783 957 000 50*